



Le 7 septembre 2016

Communiqué de presse

Inventaires piscicoles sur le Doubs franco-suisse :

Les 13, 14 et 15 septembre prochain, les poissons du Doubs à la loupe...

D'importants moyens mobilisés pour une rivière exceptionnelle

Les 13, 14 et 15 septembre prochains, pas moins de 40 professionnels seront présents sur le Doubs franco-helvétique en amont de Goumois pour effectuer des inventaires complets des poissons qui y vivent. Cette rivière emblématique du massif jurassien, à la réputation bien connue des pêcheurs de salmonidés, fait l'objet d'une attention particulière de la part des associations de pêche, de défense de l'environnement, des hydroélectriciens, des élus et des services de l'Etat Suisse et Français, depuis plus de quarante ans.

Cette rivière, qui recèle une biodiversité aquatique remarquable, est jalonnée d'ouvrages de production hydroélectrique qui occasionnent des variations de débits dans la rivière. Les conséquences sur les poissons et tous les êtres vivants peuvent être importantes, tel l'échouage et le piégeage des espèces piscicoles. Aussi, tous les partenaires se sont regroupés pour concilier la préservation d'un milieu aquatique d'un intérêt écologique majeur avec la production d'énergie renouvelable provenant en particulier des trois usines hydroélectriques associées aux barrages du Châtelot, du Refrain et de la Goule.

Si dès 1969, un règlement d'eau commun à ces 3 ouvrages voyait le jour, depuis 2012 un important travail a été mené pour traduire toutes ces avancées dans un nouveau règlement d'eau dont les objectifs constituent à réduire au maximum l'impact de l'exploitation des ouvrages sur les communautés biologiques et leurs habitats. Ce dernier prévoit ainsi un suivi sur 5 ans, comprenant notamment des inventaires piscicoles, un suivi de l'hydrologie, des frayères de truites et d'ombres, dans le but d'évaluer l'atteinte des objectifs du règlement d'eau.

En cette fin de période estivale de 2016, les premières pêches d'inventaires piscicoles seront donc conduites durant 3 jours, mobilisant des moyens humains et matériels importants. Des opérations similaires auront lieu dans les cantons du Jura et de Neuchâtel : le 14 septembre aux Rosées, le 17 septembre à Saint-Ursanne, le 21 septembre à Occourt et le 24 septembre aux Graviers. La comparaison des résultats avec ceux obtenus lors de la future campagne de pêche prévue sous 5 ans permettra d'appréhender les effets des mesures d'exploitation des ouvrages hydroélectriques fixées dans le nouveau règlement d'eau sur le peuplement piscicole.

Contact Presse : M^{me} Piquier Céline ; celine.piquier@onema.fr ; 01.45.14.88.63 / 06.48.15.33.29
M^{me} Borderelle Anne-Laure ; anne-laure.borderelle@onema.fr ; 06.85.06.99.96